



SCHWEIZERISCHE VERTRETUNG  
REPRÉSENTATION SUISSE

in / à T O K Y O

*Kopie*

an	JHA	NGA	RTO	NE	HO	à la
Datum	27					
Visa	SUSA					
EDA	02.0792		10			
Ref.	0. 713-77					

D F A E / Div. Pol. II

3003 B e r n e

Ihr Zeichen  
Votre référence

Ihre Nachricht vom  
Votre communication du

Unser Zeichen  
Notre référence

Datum  
Date

512.13sd-DD/TS 23.06.1992

Gegenstand / Objet Conférence ministérielle sur la réhabilitation  
et la reconstruction du Cambodge  
(Tokyo, 20 et 22 juin 1992)

- 1) En prenant l'initiative de cette réunion internationale destinée à poser les principes et à mettre en place la coordination de l'aide internationale au Cambodge, le Japon franchit une nouvelle étape de sa politique étrangère, marquée par le désir d'une participation plus active dans les affaires mondiales, tout en s'appêtant à fournir une contribution décisive à la solution de l'un des derniers grands dossiers hérités de la rivalité est-ouest. Cette contribution s'inscrit dans l'extension de l'influence du Japon dans l'Asie orientale, la coopération économique japonaise ayant déjà produit des résultats visibles en Indonésie, en Malaisie, et en Thaïlande, et étant en passe de transformer le visage du Vietnam. A ce titre, la Conférence de Tokyo revêtait une importance allant au-delà des seuls résultats concrets de la Conférence. Les pressions exercées à cette occasion sur les Khmers rouges tant pour les inciter à prendre part à la Conférence que pour les convaincre de mettre fin à leur obstruction à l'application des accords de Paris ont rehaussé la signification politique de cette réunion.

La question cambodgienne est l'un des derniers problèmes hérités de la rivalité est-ouest à trouver sa solution dans les enceintes internationales sous l'égide de l'ONU. Il ne faut pas oublier qu'un effort similaire, mais portant sur le conflit afghan, est en préparation, effort auquel la communauté internationale sera également appelée à contribuer.



2) a) Réunion de travail (20 juin 1992)

Cette session avait pour principal objectif la mise au point des deux Déclarations préparées par Tokyo, à savoir celle sur la réhabilitation et la reconstruction du Cambodge et celle sur le processus de paix au Cambodge. Favorisés par la totale passivité de la délégation cambodgienne, (cf. plus bas chiffre 3), les travaux purent avancer facilement.

La Déclaration sur la réhabilitation et la reconstruction du Cambodge ne fit l'objet que de modifications relativement mineures. La proposition suisse d'insérer au paragraphe 2.(3) (devenu le par. 2.(c) dans le texte final) le principe que l'aide devait parvenir au secteur de la population en ayant le plus besoin, ne reçut guère de soutien au moment où elle fut proposée. Le représentant de l'UNDP, qui fonctionnait en même temps comme co-Président de la session de travail, proposa cependant d'insérer cette clause au point 2.(6) (numérotation finale 2.(f)), ce qui correspondait également à l'esprit des instructions reçues. Finalement, dans la version finale, le secrétariat semble avoir maintenu par mégarde ce principe sous le chiffre 2.(c), tout en l'insérant également au paragraphe 2.(f), ce qui donne ainsi pleine satisfaction à la proposition suisse. Il faut dire que, dans la suite des débats, plusieurs délégations relevèrent la nécessité d'une aide prioritaire aux secteurs désavantagés, ce qui soulignait l'opportunité de la proposition suisse. On relèvera que, dans son allocution d'ouverture à la Conférence ministérielle proprement dite, le Prince Sihanouk lui-même releva l'importance de soutenir en priorité les populations pauvres et défavorisées du Cambodge.

La Déclaration sur le processus de paix au Cambodge, de nature essentiellement politique, ne fut pas, non plus, modifiée de manière substantielle. Le Portugal proposa une clause en faveur du respect des droits de l'homme au Cambodge. Le délégué chinois, dans son unique intervention dans toute la séance, proposa son rejet, arguant que ce principe figurait déjà dans les accords de Paris, rendant inutile sa répétition dans la présente déclaration. La proposition du Portugal fut soutenue par diverses délégations, et complétée par l'expression de satisfaction face à l'adoption des deux protocoles des Nations-Unies sur les droits de l'homme par le Conseil National Suprême. Le point de savoir si la formulation devait parler de "l'adoption par le Conseil National Suprême" ou de "l'adoption par chaque membre du Conseil National Suprême" amena à la seule intervention du Cambodge à la réunion: après discussions au sein de la délégation, l'un des délégués leva timidement la main pour faire savoir à l'Assemblée que la seconde formulation, celle qui parlait d'une adoption par "chacun des membres" du Conseil National Suprême, était finalement la bonne.

- b) Le débat sur les deux Déclarations avait été précédé par les déclarations des représentants de l'UNTAC, du HCR, de l'UNDP, et de l'UNESCO (cf. annexes).

## c) Réunion ministérielle (22 juin 1992)

La session débuta par les allocutions d'ouverture du Premier ministre du Japon, M. K. Miyazawa, du Prince Sihanouk, Président du CNS (Conseil National Suprême), de M. Akashi (représentant spécial du Secrétaire général des Nations-Unies pour le Cambodge), et de M. Draper (administrateur du PNUD). Elle fut suivie par les déclarations des Chefs de délégations, puis, en fin de séance, par l'adoption formelle des deux déclarations préparées lors de la séance de travail.

La déclaration du Prince Sihanouk fut attendue avec intérêt, autant pour son contenu qu'en raison de la personnalité de son auteur. Mesuré dans ses propos, le Prince s'attacha à mettre en relief les besoins prioritaires de son pays: nécessité de concentrer l'aide aux éléments les plus pauvres de la société cambodgienne, que ce soit dans les villes, en particulier à Phnom Penh, ou dans les campagnes; importance de la réhabilitation de l'agriculture du Cambodge; intégration dans la vie civile des soldats démobilisés et des réfugiés; rétablissement de l'équilibre écologique du Cambodge. Le Prince prononça des éloges particulièrement appuyés à l'égard du Secrétaire général des Nations-Unies ainsi que de M. Y. Akashi, Chef de l'UNTAC.

M. Akashi releva que l'objectif prioritaire de l'UNTAC n'était pas seulement une tâche militaire mais visait avant tout à mettre en place une administration permettant l'organisation d'élections au Cambodge en mai prochain. Il attaqua, sans les désigner nommément, mais de manière très claire, le refus des Khmers rouges de coopérer à la mise en application de la seconde phase des accords de Paris. Répondant aux critiques reprochant aux Nations-Unies de ne pas disposer des moyens militaires suffisants pour la réalisation de leurs objectifs, il releva que le Cambodge n'avait nul besoin de soldats et d'armes supplémentaires aboutissant à de nouveaux combats et à de nouveaux morts. Les problèmes du Cambodge, ajouta-t-il, doivent être résolus en fin de compte par les Cambodgiens eux-mêmes. Le développement d'un Cambodge libre, démocratique, stable, neutre et prospère, est la meilleure garantie contre les agressions éventuelles de pays voisins qui paraissent être redoutées par de nombreux Cambodgiens.

L'administrateur de l'UNDP, M. W. Draper, releva trois facteurs de développement méritant un soutien spécial au Cambodge, à savoir la population féminine, qui représente le 65 % de la population adulte du Cambodge en raison de plusieurs décennies de conflits, les ONG, qui ont joué un rôle important dans l'aide humanitaire au Cambodge depuis le début des années 80, et le secteur privé, dont le développement a déjà permis à l'économie cambodgienne un taux de croissance de 13 % l'année dernière.

Il serait fastidieux de résumer l'ensemble des nombreuses interventions faites durant la conférence. Celles méritant d'être relevées furent:

- 4 -

- le Vice-ministre chinois des affaires étrangères, M. Xu Tunxin, bien que s'abstenant de critiquer les Khmers rouges, exprima cependant clairement le soutien de son pays à la mise en oeuvre de la seconde phase du cessez-le-feu, déclarant notamment: "Like other members of the international community, we are deeply concerned about the current difficulties encountered in implementing the process of cease fire. (...) We appeal to the Cambodian parties under the leadership of His Royal Highness Prince Norodom Sihanouk to set store by the overall national interest, earnestly implement the Paris Agreements in their entirety and carry out without delay the various arrangements for the second phase of cease fire in close coordination with UNTAC so that the free and fair elections can be held in Cambodia as scheduled". Il releva par ailleurs les contributions matérielles de son pays au Cambodge: aide alimentaire de 10 millions de yuan RMB, participation aux frais de l'UNTAC, don additionnel de 10 millions de dollars au CNS, envoi de 400 ingénieurs au Cambodge dans le cadre de l'UNTAC.

La France, invoquant ses liens privilégiés avec le Cambodge, et soulignant l'attachement des Cambodgiens pour la langue française, attaqua nommément (contrairement à la plupart des autres délégations) les Khmers rouges en leur reprochant leur obstruction à la mise en oeuvre des accords de Paris.

La Fédération de Russie, se posant en successeur de l'ancienne URSS, releva l'importance de l'aide soviétique au Cambodge et la nécessité de contribuer également à la réhabilitation de l'infrastructure fournie par les Soviétiques au Cambodge. Un document fut distribué à la Conférence relevant l'importance de l'aide soviétique fournie au Cambodge dans les années 60 et dans la période allant de 1979 à 1990.

Le Vietnam, représenté par le Vice-ministre des affaires étrangères, M. Vu Khoan, se contenta d'une déclaration plutôt pâle répétant la détermination du Vietnam à respecter scrupuleusement les accords de Paris et faisant état de sa sincérité à coopérer à la stabilité et à la prospérité du Cambodge. Il précisa que, pour des raisons financières et économiques, son pays n'était pas en mesure de contribuer matériellement à la reconstruction du Cambodge.

En fin de session, M. Draper, en sa capacité de co-président de la Conférence, put annoncer que la somme des contributions promises pour la reconstruction du Cambodge se montait à plus de 880 millions de dollars, chiffre supérieur aux 600 millions demandés par l'appel du Secrétaire général des Nations-Unies.

La session se termina par l'adoption des deux Déclarations ainsi que d'une résolution de remerciements au Japon.

### 3) L'attitude des Khmers rouges

On sait que les Khmers rouges avaient, jusqu'à la veille de la réunion de la Conférence, manifesté leur opposition à y prendre part. Or, leur refus de coopérer à la mise en oeuvre de la seconde phase des accords de Paris était devenu, au fil des dernières semaines, le problème le plus préoccupant dans le développement de la situation actuelle au Cambodge. L'annonce, le samedi matin, de l'arrivée d'une délégation conduite par M. Khieu Samphan soulagea considérablement les organisateurs japonais de la Conférence. Cependant, ce n'est qu'à la suite de démarches répétées du Vice-ministre chinois des affaires étrangères et du Prince Sihanouk que M. Samphan se résolut à annoncer sa participation à la Conférence ministérielle du lundi 22 juin, contribuant ainsi au succès de la réunion. Des discussions intenses entre les membres permanents du Conseil de Sécurité et la délégation Khmer rouge aboutirent à la mise au point d'un document en 11 points appelé à régler la participation des Khmers rouges à la mise en application des accords de Paris. M. Samphan n'étant pas en mesure de décider seul, les représentants des cinq membres permanents du Conseil de sécurité (P5) prièrent les Khmers rouges de donner une réponse à ce document au plus tard le 2 juillet, date de la prochaine réunion du Conseil National Suprême. Bien que n'en ayant pas fait état lors de la Conférence, les P5 firent comprendre aux Khmers rouges qu'un refus d'appliquer les Accords de Paris amènerait l'intervention du Conseil de Sécurité et l'éventuelle imposition de sanctions.

On notera que la plupart des délégations ont, avec des nuances diverses, fait allusion à l'obstruction des Khmers rouges à la réalisation des Accords de Paris. Le Prince Sihanouk lui-même, qui déclara, dans la déclaration de fermeture de la Conférence ministérielle, que "dans mon pays, certains groupes de personnes causent à S.E. Akashi à l'APRONUC (...) beaucoup de soucis, soucis que partage l'immense majorité de mes compatriotes et notre peuple dans son ensemble". Dans une conférence de presse du même soir, il attaqua nommément les Khmers rouges, s'en prenant sans détour diplomatique à leur refus de coopérer. De son côté, M. Khieu Samphan se montra très avare de déclarations, bien qu'il fut pris d'assaut par la presse japonaise et étrangère.

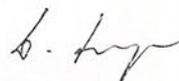
### 4) Position de la Suisse

On ne peut s'empêcher de relever que la contribution de la Suisse au problème cambodgien reste en deçà des efforts faits par des pays similaires. L'image de la Suisse dans la communauté internationale gagnerait à participer plus activement à la solution d'un problème qui affectera une région importante de l'Asie pacifique et qui, dans la phase actuelle, demande plus que jamais un large soutien de la communauté internationale. L'engagement de l'UNTAC étant un projet de longue haleine, il serait sans doute opportun pour notre pays de s'engager dans la question cambodgienne autrement que par de simples contributions au titre de l'aide humanitaire, et d'envisager également de dépêcher du personnel et des experts dans les domaines prioritaires fixés par l'UNTAC.

5) Appréciation

Un certain optimisme semblait prévaloir à l'issue de la réunion, et qui trouvait sa principale justification dans le fait d'une part qu'il fut possible d'amener les Khmers rouges à prendre leur place à la Conférence et d'autre part de réunir les contributions souhaitées dans son appel par le Secrétaire-général des Nations-Unies. Mais les conversations avec divers délégués et experts dépêchés à la Conférence montrent que cet optimisme de commande cache mal les préoccupations face à l'évolution d'une situation dans laquelle les Khmers rouges jouent toujours un rôle important. L'importance des élections prévues pour mai 1993 n'a cessé d'être soulignée dans les interventions, mais en privé, peu d'observateurs autorisés se risquent à croire qu'elles pourraient effectivement avoir lieu. Le spectre d'un retour au pouvoir des Khmers rouges reste la crainte dominante, mais la corruption au sein des factions cambodgiennes et à Phnom Penh, le grippage général d'une administration incapable d'effectuer la transition vers une économie ouverte et marquée encore par les structures étroitement centralisées mises en place par les Vietnamiens après 1979, n'incitent pas à l'optimisme.

L'Ambassadeur de Suisse  
p.o.



Dominique Dreyer

Annexes: cf. liste ci-jointe

Copies (sans annexes):

- DFAE/DDA
- DFAE/Secrétariat politique
- DFAE/DOI
- DFEP/OFAEE
- Amb. de Suisse à Bangkok, Hanoï, Londres, Paris, Beijing, Washington